

ASTECH PARIS-REGION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
8 Rue des Vertugadins
92190 MEUDON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

SEC BURETTE

9 rue Malatiré – 76012 ROUEN CÉDEX 1
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Capital de 842.444 € – RCS ROUEN B 710.501.149 – SIRET 710.501.149.00029

Aux Membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **ASTECH PARIS-REGION**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- I-

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée à la page 1 de l'annexe, dans le paragraphe « *Principes et conventions générales* ».

- II-

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise des finances publiques de certains pays de la zone euro, qui s'accompagne d'une crise économique et de liquidité, emporte de multiples conséquences pour les entreprises, notamment sur leur financement et leur activité. La volatilité observée sur les marchés financiers, les problèmes de liquidité ou d'accès au financement et les mesures d'austérité des gouvernements créent des conditions spécifiques pour la préparation des comptes de cet exercice, s'agissant en particulier des estimations comptables requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et que nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ↓ Dans la première partie de ce rapport, la note « *Principes et conventions générales* » de l'annexe fait état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation.

.../...

.../...

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard, et notamment les recettes entrées en trésorerie début 2012 ainsi que le budget 2012.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité d'exploitation.

- ✦ L'association a constitué une provision pour dépréciation sur subventions à recevoir selon les modalités décrites à la page 1 de l'annexe, dans le paragraphe « *Valorisation des subventions à recevoir* ».
Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association et du caractère raisonnable de cette estimation, dans le contexte rappelé ci-dessus.
- ✦ Votre association comptabilise les subventions de fonctionnement selon les modalités décrites à la page 1 de l'annexe, dans les « *Informations générales complémentaires* ». Les subventions à recevoir sont répertoriées en page 6 et les subventions perçues d'avance dans le tableau de suivi des fonds dédiés en page 4.

Sur la base des conventions conclues avec les organismes qui financent l'activité de votre association, nos travaux ont consisté à apprécier l'application des principes décrits dans l'annexe :

- montant des dépenses réalisées,
- calculs effectués selon les conditions figurant dans les conventions,
- procédures de présentation des dépenses réalisées aux organismes financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

- III -

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents remis aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ROUEN, le 21 mai 2012

**Le Commissaire aux Comptes
SEC BURETTE**

Jean-Philippe JACOB

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 034.05	5 034.05		546.05	546.05	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	86 799.69	36 937.28	49 862.41	35 010.06	14 852.35	42.42
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 250.57		1 250.57	1 250.57			
TOTAL II	93 084.31	41 971.33	51 112.98	36 806.68	14 306.30	38.87	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 041.76	1 041.76	100.00
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	623 245.17		623 245.17	126 987.24	496 257.93	390.79
	Autres créances	1 068 435.35	66 500.00	1 001 935.35	542 362.82	459 572.53	84.74
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 759.35		1 759.35	848.06	911.29	107.46	
Charges constatées d'avance (3)	8 737.26		8 737.26	116 303.10	107 565.84	92.49	
TOTAL III	1 702 177.13	66 500.00	1 635 677.13	787 542.98	848 134.15	107.69	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 795 261.44	108 471.33	1 686 790.11	824 349.66	862 440.45	104.62

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 250.57

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2011	31/12/2010	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	66 878.77	52 160.02	14 718.75	28.22
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 978.08	14 718.75	16 696.83	113.44
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	TOTAL I	64 900.69	66 878.77	1 978.08	2.96
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	199 287.31	75 055.17	124 232.14	165.52
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 913.60	1 913.60	100.00
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	969 922.18 381 327.23	349 613.80 234 095.62	620 308.38 147 231.61	177.43 62.89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	13 700.70	63 792.70	50 092.00	78.52
	Produits constatés d'avance (1)	57 652.00	33 000.00	24 652.00	74.70
	TOTAL IV	1 621 889.42	757 470.89	864 418.53	114.12
	Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)			
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 686 790.11	824 349.66	862 440.45	104.62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 608 188.72 757 470.89

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	657 003.79		657 003.79	114 184.13		542 819.66	475.39
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	657 003.79		657 003.79	114 184.13		542 819.66	475.39
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 015 614.11	901 821.66		113 792.45	12.62
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 503.79	5 007.90		504.11	10.07
Autres produits			411 440.73	406 442.13		4 998.60	1.23
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			2 088 562.42	1 427 455.82		661 106.60	46.31
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 148 375.25	522 056.98		626 318.27	119.97
Impôts, taxes et versements assimilés			32 865.92	33 085.49		219.57	0.66
Salaires et traitements			559 248.98	536 907.65		22 341.33	4.16
Charges sociales			251 945.34	238 190.01		13 755.33	5.77
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 406.83	15 185.50		2 778.67	18.30
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			66 500.00			66 500.00	
Dotations aux provisions							
Autres charges			15 384.39	65 454.22		50 069.83	76.50
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			2 086 726.71	1 410 879.85		675 846.86	47.90
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 835.71	16 575.97		14 740.26	88.93
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

246.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				18.95	18.95	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	54.68		2 100.22		2 045.54	97.40
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	54.68		2 119.17		2 064.49	97.42
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 459.00		1 133.89		5 325.11	469.63
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	6 459.00		1 133.89		5 325.11	469.63
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	6 404.32		985.28		7 389.60	750.00
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	4 568.61		17 561.25		22 129.86	126.02
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 762.50				2 762.50	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII	2 762.50				2 762.50	
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	171.97		245.50		73.53	29.95
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII	171.97		245.50		73.53	29.95
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 590.53		245.50		2 836.03	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			2 597.00		2 597.00	100.00
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 091 379.60		1 429 574.99		661 804.61	46.29
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 093 357.68		1 414 856.24		678 501.44	47.96
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	1 978.08		14 718.75		16 696.83	113.44

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Informations générales complémentaires	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	3
Etat des amortissements	3
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Tableau de suivi des fonds dédiés	4
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Evaluation des amortissements	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Disponibilités en Euros	5
Produits à recevoir	5
Détail des produits à recevoir	6
Charges à payer	6
Détail des charges à payer	7
Charges et produits constatés d'avance	7
Détail des charges constatées d'avance	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	9
Droit individuel à la formation	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Malgré l'insuffisance des capitaux propres, l'association Astech considère que le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause ; en effet, les lignes de financement actuelles (découvert autorisé et affacturage) sont suffisantes pour répondre aux besoins de trésorerie prévisionnelle.

Informations générales complémentaires

I. Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23/05/06 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il est précisé que le montant des rémunérations et avantages en nature accordés au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élève à 143 342 euros.

II. Subventions et Fonds dédiés

Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées en produits sur la période concernée.

Le cas échéant la quote part des subventions à recevoir ou perçues d'avance est constatée en fin d'exercice.

Nous précisons néanmoins que les soldes de subventions n'ayant pas été demandés à la date d'arrêt des comptes, il peut y avoir une distorsion entre les subventions à recevoir calculées et celles qui seront effectivement reçues ; dans cette hypothèse, l'écart est constaté sur l'exercice suivant.

Par ailleurs, nous sommes attentifs sur la distinction entre les montants éligibles et non éligibles.

Ainsi, les montants des subventions à recevoir sont déterminés de manière prudente.

A la fin de chaque exercice, les subventions perçues d'avance sont traitées en fonds dédiés lorsque les dépenses correspondantes n'ont pas été réalisées.

III. Valorisation des subventions à recevoir

Une provision pour dépréciation sur subventions à recevoir, en provenance du FEDER pour la filière aérospatiale d'un montant de 66 500 euros, a été constituée pour faire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

face au risque de non perception de celle-ci ; en effet, la Commission européenne considère que le régime d'aide notifié N120/90E1/90 n'autorise pas plus de 50% de cofinancement public total sur ce type d'opérations, FEDER inclus. Astech, financé à ce titre à hauteur de 76.25%, informé de cette situation par courriers du Préfet de région Ile-de-France des 14/03/2012 et 06/04/2012, devant la complexité des nouvelles modalités de traitement à mettre en oeuvre proposées par les autorités françaises, et face au retard de règlement constaté, a décidé de provisionner ces subventions à recevoir à hauteur de 50% du montant attendu.

IV. Financement de l'activité

Il provient des subventions versées par les organismes suivants :

- La Dirrecte (Drire)
- Le FEDER
- La Région Ile de France

Par ailleurs dans le cadre de projets spécifiques des subventions ont été reçues des organismes suivants :

- Région Ile de France
- La Dirrecte et le FEDER
- Conseil général 77
- Conseil général 93
- Conseil général 95
- Mairie de Paris
- Peugeot

V. Affacturage

L'affacturage en cours au 31/12/2011 s'élève à 295K€ ; les financements correspondants ont été obtenus les 23/05/2011 et 18/10/2011 ; cette somme doit être ajoutée aux concours bancaires courants du passif pour déterminer l'endettement financier réel du pôle.

VI. Ressources en nature

L'association a bénéficié de subventions en nature non comptabilisées correspondant à la mise à disposition de personnel à titre gratuit pour un montant de 331 257 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 034		
Installations générales agencements aménagements divers	7 498		
Matériel de transport			25 839
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 589		874
TOTAL	60 087		26 713
Prêts, autres immobilisations financières	1 251		
TOTAL	1 251		
TOTAL GENERAL	66 371		26 713

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 034	
Installations générales agencements aménagements divers			7 498	
Matériel de transport			25 839	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			53 463	
TOTAL			86 800	
Prêts, autres immobilisations financières			1 251	
TOTAL			1 251	
TOTAL GENERAL			93 084	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 488	546		5 034
Installations générales agencements aménagements divers	2 282	881		3 163
Matériel de transport		2 662		2 662
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 795	8 318		31 112
TOTAL	25 077	11 861		36 937
TOTAL GENERAL	29 565	12 407		41 971

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob. incorporelles	546				
Instal. générales agenc. aménag. divers	881				
Matériel de transport	2 662				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 180	138			
TOTAL	11 723	138			
TOTAL GENERAL	12 269	138			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 251	1 251	
Autres créances clients	623 245	623 245	
Taxe sur la valeur ajoutée	173 702	173 702	
Divers état et autres collectivités publiques	572 461	572 461	
Débiteurs divers	322 272	322 272	
Charges constatées d'avance	8 737	8 737	
TOTAL	1 701 668	1 701 668	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	199 287	199 287		
Fournisseurs et comptes rattachés	969 922	969 922		
Personnel et comptes rattachés	73 757	73 757		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	139 062	139 062		
Taxe sur la valeur ajoutée	142 433	142 433		
Autres impôts taxes et assimilés	26 075	26 075		
Produits constatés d'avance	57 652	57 652		
TOTAL	1 608 189	1 608 189		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
COMETE PEUGEOT	34 700	34 700	59 700	25 000	
FILIERE AEROSP.PHASE 2	29 093	29 093	15 392		13 701
TOTAL	63 793	63 793	75 092	25 000	13 701

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concess.brevets licences	Linéaire	1 an
Matériel de bureau et info.	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Installations & Agencts divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieur à la valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	76 311
Autres créances	790 801
Total	867 113

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Détail des produits à recevoir

	Montant
ETAT - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION A RECEVOIR	
- CONSEIL GENERAL 93	60 000
- CONSEIL GENERAL 95	35 000
- CRIF	40 000
- DRIRE POLE	70 000
- DRIRE FILIERE AEROSPATIALE	92 670
- FEDER FILIERE AEROSPATIALE	133 113
- AEROSPACE DAY	40 000
- PEUGEOT COMETE	25 000
- FEDER COMETE	76 678
CETIM AVOIR A OBTENIR	218 340
CLIENTS FACT. A ETABLIR	
- COMETE	47 840
- A3TS	28 472
Total	867 113

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	642
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	305 785
Dettes fiscales et sociales	94 817
Total	401 244

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Détail des charges à payer

	Montant
BANQUE INTERETS COURUS	642
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	305 785
CHARGES A PAYER SUR PERS.	4 575
CONGES A PAYER	56 082
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	25 065
CHARGES A PAYER FORMATION PROF.CONTINUE	3 065
CHARGES A PAYER TAXE APPRENTISSAGE	3 727
CHARGES FISCALES SUR CONGES A PAYER	696
ORGANIC	1 607
Total	401 244

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		8 737
Total		8 737
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		57 652
Total		57 652

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- CCA OODRIVE	150		
- CCA ARKEON	182		
- CCA SATAS-LOCAT°MACH.AFFRANCH.	619		
- CCA LOCAM-LOCAT°FONTAINE NOECOOL	65		
- CCA HYPERCOM LOCAT°TPE	99		
- CCA BNP LEASE LOYER COPIEUR	1 596		
- CCA VOKTO-RNVLT LICENCES	40		
- CCA DIFAX 031007562	142		
- CCA DIFAX 031007559	201		
- CCA DIFAX 031013950	54		
- CCA ALPHA ENTRETIEN TEL.	130		
- CCA GENERALI PRO	1 083		
- CCA GENERALI RC	1 118		
- CCA GENERALI 915 FMP 92	219		
- CCA GENERALI 732 FQA 92	616		
- CCA EURODATACAR 915 FMP 92	15		
- CCA CABINET GUEZELLE	224		
- CCA ABNT GIS INDUSTRIE	223		
- CCA ABNT AVIATION WEEK	77		
- CCA ABNT AIR COSMOS	43		
- CCA MARY ZULKE-DENNETT	75		
- CCA ABNT SFR	143		
- CCA SAGE	1 580		
- CCA SATAS REDEV.POSTALE	43		
Total	8 737		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Employés	4	
Total	9	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	4 401
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	5 570
30 à 39 ans	21 à 30 ans	
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		9 971

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière supposé constant
- turn over 17.65% pour les cadres et aucun turn over pour les non cadres
- taux d'actualisation financière 3.1589 correspondant au taux des OAT 10 ans à fin décembre 2011.
- table de mortalité TPRV-93
- taux de charges : 44.69%

- base de l'indemnité conventionnelle :

de 0 à 1 an d'ancienneté : 0 mois de salaire,
de 2 à 4 ans d'ancienneté : 0.5 mois de salaire,
de 5 à 09 ans d'ancienneté : 1 mois de salaire,
de 10 à 19 ans d'ancienneté : 2 mois de salaire,
de 20 à 29 ans d'ancienneté : 3 mois de salaire,
de 30 à 39 ans d'ancienneté : 4 mois de salaire,
et plus de 40 ans d'ancienneté : 5 mois de salaire,

Cet engagement n'a pas été comptabilisé au titre de cet exercice

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2011, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 380 heures, la valeur correspondante est estimée à 3477 euros.